

Image not found or type unknown



VENTE PAR ADJUDICATION

Par **Ramona**, le **22/07/2019** à **06:39**

Bonjour, le syndic de la copropriété me réclame les charges locatives (charges générales, charges liées aux travaux), alors que le lot a été vendu par adjudication en novembre 2018. Suis-je redevable de ces charges, sachant que j'étais en co-indivision avec les héritiers de mon ex-époux décédé depuis 2003 ou sont-ce les nouveaux acquéreurs ?